

sections dirigeantes des compagnies en front du No. 4, jusqu'à ce que ces mots arrivent à l'officier commandant qui devra faire diminuer le pas à la tête de la colonne, à moins qu'il ne s'aperçoive que quelqu'obstacle, montée ou terrain difficile en front donnera le temps au No. 4 de se serrer; pendant ce temps-là la compagnie No. 4, si elle ne reçoit aucune réponse à l'avis donné de sa perte de distance, continuera sa marche au pas régulier.

4. De la même manière, si la tête du bataillon ne peut tenir avec le bataillon précédent, l'officier commandant devra dépêcher un avis à la tête de la colonne, en détachant en même temps des files pour préserver la communication.

5. Lorsque des obstacles qui retardent la marche sont fréquents, il serait désirable, pour éviter la perte de temps, que chaque compagnie, après l'obstacle passé, marcherait au pas ordinaire sans le diminuer, attendu que la compagnie suivante peut reprendre cette distance au prochain obstacle ou montée; mais la section dirigeante d'une compagnie devrait suspendre sa marche jusqu'à ce que la section de l'arrière soit complètement passée et serrée. Les intervalles entre des compagnies peuvent souvent être augmentés avec avantage, mais chaque compagnie en elle-même doit être conservée intacte.

RANGS SIMPLES ET EXERCICES FIGURÉS.

S. 10. *Exercice de bataillon en rangs simples.*

Lorsqu'il n'y a pas un nombre suffisant d'hommes pour former un bataillon complet, les compagnies peuvent être formées pour l'exercice en rang simple; de la même manière un bataillon peut être divisé en deux, chacun formé en rang simple pour s'exercer aux mouvements de brigade.

S. 11. *Exercice figuré.*

1. La méthode suivante, pour former un bataillon figuré pour l'instruction d'officiers commissionnés et non commissionnés, sera adoptée lorsqu'un nombre suffisant d'hommes ne peut être réuni pour former un bataillon en rang simple.

2. Un bataillon figuré sera formé de compagnies composées de deux, quatre ou huit hommes chaque, représentant, si elles sont de deux, les flancs de la compagnie, si, de quatre, les flancs des subdivisions, si, de huit, les flancs des sections; l'intervalle, entre les flancs, sera préservé au moyen d'une corde tenue à chaque bout, laquelle devra être constamment tendue.

3. Les cordes pourront représenter aucun nombre de files, l'espace de chaque, viz: 21 pouces, étant marqué d'un petit morceau de drap rouge. De courts morceaux de bois pourraient être attachés à chaque bout de ces cordes pour permettre aux hommes de les tenir.